

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITE TOULOUSE-II  
(Membre de l'UNIVERSITÉ FÉDÉRALE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES)

MAÎTRISE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613.6 ;  
Vu l'arrêté du 15 avril 2016 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE TOULOUSE-II l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;  
Vu les pièces justificatives produites par Mme FLORA DUART, née le 4 août 1990 à DAX (040) en vue de son inscription en master ;  
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de MAÎTRISE de SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, Mention SCIENCES DE L'EDUCATION est délivré par l'UNIVERSITE TOULOUSE-II  
*mention bien*

à Mme **FLORA DUART**

au titre de l'année universitaire 2017-2018  
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 15 janvier 2019

*Le titulaire*

*La Présidente*

Emmanuelle Garnier

*Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités*

Anne Bisagni-Faure

N° TOULII 13178668

/2019201707241